Le Rassembleur des Coteaux

JUIN 2023, VOL. 30, Nº 05

À LA UNE

TRAVAUX DE REMPLACEMENT

Détails en page 3

LES-COTEAUX.QC.CA

Les Coteaux

Sommaire

Mot du maire 2
Actualités 3
Environnement 4
Urbanisme 5
Loisirs et culture 6
Vie communautaire 7

Repérez ce pictogramme pour découvrir le contenu supplémentaire en ligne !

Myriam Sauvé – District 1
450 267-1546
lescoteaux1@gmail.com

Claude Lepage – District 2
450 374-8015
lescoteaux02@gmail.com

François Deschamps – District 3
450 267-3531
lescoteaux3@gmail.com

Michel Joly – District 4
450 267-3531
lescoteaux04@gmail.com

Véronique Lefebvre – District 5
450 267-3531
lescoteaux5@gmail.com

Josée Grenier – District 6
450 267-2207
lescoteaux06@gmail.com

Séances du conseil municipal 2023

19 juin
17 juillet
21 août
18 septembre
16 octobre
20 novembre
18 décembre

Consultez les détails en ligne.

Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous inviter à participer à des événements passionnants qui auront lieu dans notre magnifique municipalité.

Tout d'abord, réservez dès maintenant les dates du 22 et 23 juillet dans votre horaire ! Ces deux journées seront consacrées au Festival nautique, qui se déroulera aux parcs Thomas-Monro et Louis-Stanislas-Parizeau. Venez profiter d'activités immersives et interactives gratuitement ! Que vous soyez un passionné de sports nautiques ou simplement en quête de divertissement, ce festival vous offrira une occasion unique de vous amuser en famille tout en découvrant les joies de l'eau.

Et les festivités ne s'arrêtent pas là ! Nous sommes également ravis de vous annoncer l'ouverture de l'Embouchure le 29 juin. Cet été, ce lieu sera métamorphosé en oasis festive d'inspirations latines avec plus de 20 soirées musicales intimistes. Préparez-vous à chanter et à danser pour vous divertir dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

De plus, les Mercredis en musique adoptent une nouvelle formule envoûtante qui résonnera à vos oreilles ! Rejoignez-nous tous les mercredis de juillet aux parcs Thomas-Monro et Louis-Stanislas-Parizeau pour des soirées spectaculaires et gratuites.

Dans un autre ordre d'idée, nous souhaitons rappeler l'importance de la prudence dans la poursuite de nos actions dans notre volonté de servir l'intérêt public. En tant que membres du conseil municipal, il est primordial pour nous d'assumer nos responsabilités envers la collectivité de manière objective et réfléchie. La prudence nous incite à nous informer, à considérer les conséquences de nos décisions et à envisager des solutions alternatives. Notre engagement envers l'intérêt public implique de prendre des décisions qui profitent au bien-être de notre communauté sans favoriser des intérêts privés ou personnels au détriment de l'intérêt général.

Enfin, nous souhaitons vous inviter à participer à la Collecte de sang des Chevaliers de Colomb qui aura lieu le 12 juillet, de 13 h 30 à 19 h 30, à l'édifice Gilles-Grenier, situé au 21 rue Prieur. Votre générosité et votre engagement peuvent sauver des vies !

Cet été sera une période de célébration, de partage et de découverte dans notre merveilleuse municipalité. Profitez-en tous !

Au plaisir de vous retrouver.

Sylvain Brazeau
Maire

450 267-3531, poste 230
mairie@les-coteaux.qc.ca

Travaux de remplacement et de réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égout

La municipalité entreprendra des travaux importants de remplacement et de réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égout dans différentes rues. Voici les détails des travaux prévus :

Rue Sauvé (865 mètres)

Chantier prévu du 29 juillet au 24 octobre 2023.

• Entre les rues Royal et Mercier

Les conduites existantes seront réhabilitées sans ouvrir la rue grâce à la méthode de forage dirigé. Des ouvertures partielles seront pratiquées à des endroits stratégiques pour permettre le forage et l'installation de nouvelles conduites souterraines. Aucun impact sur le réseau pluvial dans cette zone n'est prévu. De la circulation en alternance est à prévoir.

• Entre les rues Mercier et Delisle

La rue sera complètement ouverte pour retirer les anciennes conduites et pour en installer de nouvelles tout en séparant les réseaux sanitaire et pluvial. Le revêtement d'asphalte sera refait. Une piste piétonne avec bordure sera aménagée entre les rues Mercier et Rémillard. Les trottoirs seront refaits entre les rues Rémillard et Delisle. Enfin, une piste cyclable sera marquée en voies partagées en raison de la largeur limitée de la rue. Des fermetures complètes de rue sont à prévoir à divers moments.

Rue Delisle (185 mètres)

Chantier prévu en 2024 (entre mai et août).

• Entre la rue Pauline et le 80, rue Delisle

La rue sera complètement ouverte pour remplacer les anciennes conduites et pour installer de nouvelles conduites séparant les réseaux sanitaire et pluvial. Le revêtement d'asphalte sera refait. Une piste piétonne sera aménagée à l'aide d'une bordure entre les rues Sauvé et Gazonnière.

Rue Pauline (350 mètres)

Chantier prévu en 2024 (entre mai et août).

• Travaux de gainage sur toute la rue

La conduite d'aqueduc existante sera réhabilitée sans ouvrir la rue. Des ouvertures partielles à des endroits stratégiques seront pratiquées pour insérer une membrane à l'intérieur de la conduite d'aqueduc. Aucun impact sur les réseaux sanitaire et pluvial de cette rue n'est prévu.

Des communications plus précises indiquant les détours seront diffusées sur nos réseaux à l'approche des entraves.

Le coût total des travaux est estimé à 6 342 744 $. La municipalité bénéficiera d'une subvention du TECQ de 1 950 000 $ et d'une subvention anticipée de 2 055 059 $ du Primeau pour financer une partie de ces travaux.

Actualités

RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Au moment d'écrire ces lignes, les travaux de l'hôtel de ville sont presque terminés. L'ouverture est prévue le 26 juin.

Nous avons bien hâte de vous accueillir dans les nouveaux aménagements. L'entrée se fera toujours par la porte centrale dorénavant. Le grand hall vous permettra d'avoir accès aux services administratifs ainsi qu'à la bibliothèque.

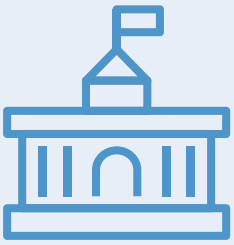

ACTIVITÉS NUISIBLES

Constitue une nuisance et est prohibé, pour toute personne, de faire ou de permettre du bruit de manière à troubler la paix et le bien-être du voisinage en exécutant, notamment, des travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule, d'utiliser de l'outillage bruyant notamment une tondeuse, une scie à chaîne ou une souffleuse à feuilles et ce à tout autre moment que les heures permises ci-dessous.

Heures permises

Du lundi au vendredi : de 7 h à 21 h

Le samedi et dimanche : de 9 h à 18 h

Environnement

La maladie de Lyme

La maladie de Lyme est une maladie à prendre au sérieux, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut causer des problèmes au système nerveux, aux articulations ou au cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Le risque de se faire piquer est plus élevé de mai à septembre, mais il faut être vigilant d'avril à novembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, plusieurs moyens de prévention simples vous protégeront des piqûres de tiques :

- **Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et y appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine.**
- **Prendre une douche dès le retour à la maison.**
- **Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible.**

INFLUENZA AVIAIRE

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sollicite la collaboration des propriétaires de volailles.

Récemment, des cas d'influenza aviaire hautement pathogène ont été signalés dans plusieurs provinces canadiennes. La surveillance du virus chez les oiseaux sauvages est nécessaire pour détecter rapidement sa présence au Québec puisqu'elle pourrait avoir des conséquences pour la santé des volailles ou des humains. La vigilance et la collaboration des propriétaires de volailles sont requises afin d'optimiser cette surveillance.

Le MAPAQ invite toute personne qui remarque la présence d'oiseaux morts ou moribonds sur le territoire à les signaler en composant le 1 877 346-6763. Il est fortement conseillé de ne pas manipuler l'oiseau en attendant les directives pour la collecte sécuritaire de l'oiseau par un agent de la faune du gouvernement.

Notez qu'il ne faut pas approcher ni toucher les oiseaux sauvages.

Pour plus d'informations, consulter le site Internet

Réglementation sur la hauteur du gazon

Dans les zones résidentielles et commerciales, il est interdit aux propriétaires ou occupants de laisser pousser de l'herbe ou des broussailles de plus de 30 cm de hauteur, sauf entre le 1er et le 31 mai, période durant laquelle cette hauteur peut être dépassée.

Pour les terrains vacants adjacents à des terrains développés ou à des voies de circulation, ainsi que dans les zones tampons non boisées, il est interdit aux propriétaires de laisser pousser de l'herbe ou des broussailles de plus de 30 cm de hauteur sur une bande périphérique de 2 mètres de large.

Il est interdit d'utiliser des bulldozers ou toute autre machinerie qui mettraient le sol à nu, à moins qu'un nivelage ne soit nécessaire pour assurer l'entretien ultérieur du terrain.

Ces règles ne s'appliquent pas aux exploitations agricoles, aux bandes de protection riveraine, aux boisés et à d'autres milieux protégés par des lois provinciales ou fédérales, ou par des règlements municipaux.

ÊTES-VOUS DANS UN SECTEUR OÙ S'APPLIQUE LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) ?

Certains secteurs de la municipalité sont couverts par un règlement sur les PIIA. Ce règlement permet de régir les travaux de façon plus souple afin de tenir compte des particularités de chaque propriété (style architectural du bâtiment, des bâtiments environnants, implantation, aménagement paysager, etc.) Les demandes provenant de ces secteurs requièrent des demandes plus détaillées et un délai de traitement prolongé afin de s'assurer du respect des objectifs et des critères applicables du règlement dans chaque secteur. Il est donc important de planifier les travaux dans ces secteurs puisque le délai de traitement d'une demande peut prendre jusqu'à 60 jours.

Arrosage de la végétation existante

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux effectué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 22 h à minuit les jours suivants :

- **Jours pairs : adresses paires ;**
- **Jours impairs : adresses impaires.**

Avec des systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, est permis en tout temps.

Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

Les résidents peuvent arroser leur nouvelle pelouse tous les jours en dehors des heures de pointe, soit entre 7 h et 10 h et entre 18 h et 22 h, à condition d'obtenir un permis de la Municipalité.

Cependant, il est recommandé de planifier les nouvelles plantations en dehors des périodes de sécheresse, et la Municipalité se réserve le droit de refuser un permis si elle estime que la période est inopportune.

CINÉPARC AU PARC AUDREY

Samedi 8 juillet 2023

Programme double – 18 h 30 et 20 h 30

Les films vous seront dévoilés sous peu.

Le maïs soufflé sera offert gratuitement.
Bar à bonbons ($).
En cas de pluie, le cinéparc aura lieu sous un chapiteau au parc Réjean-Boisvenu.

Les Mercredis en musique

Découvrez les Mercredis en musique : une nouvelle formule envoûtante qui va résonner dans vos oreilles ! Rejoignez-nous aux parcs Thomas-Monro et Louis-Stanislas-Pariseau pour des soirées spectaculaires et gratuites. Au son de mélodies enivrantes, vibrez au rythme de la musique et laissez-vous emporter par l'ambiance festive.

Cette année, nous sommes ravis d'offrir le service payant de restauration, grâce à L'univers de Sophie, et de bar pour agrémenter votre soirée !

Rendez-vous sur le site de l'Embouchure aux parcs Thomas-Monro et Louis-Stanislas-Pariseau (en face du camping municipal) et venez profiter de moments inoubliables en compagnie de vos proches.

Soirée jazz avec The Blue Mondays Jazz Orchestra

Mercredi 5 juillet 2023, 19 h

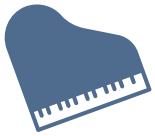

Soirée rock/pop/disco : programme double

Mercredi 12 juillet 2023

19 h — Karine McCarragher
20 h — Catch the Pin-Ups

Soirée latino

Mercredi 19 juillet 2023

17 h 45 à 18 h 45 —
Cours de danse latine
avec le studio de danse Chantal Marcil

19 h — Étienne Drapeau

Bibliothèque

CLUB DE LECTURE TD : DE LA MI-JUIN À LA FIN AOÛT

Murale à l'école Léopold-Carrière : Grâce à une subvention du ministère de la Culture et des Communications, la bibliothèque a réalisé un projet culturel avec les enfants du service de garde.

L'artiste Manon Labelle a créé *La forêt enchantée* représentant les animaux du Québec. L'inauguration de la murale a eu lieu le 2 juin dernier.

NOUVEAUTÉS

Adultes

Romans

- Le facteur (J. Turconi)
- 4 Clémentines éparpillées (E. Héroux)
- Nos meilleurs amis sont les morts (J. Lemieux)

Documentaires

- 100 œuvres d'art qu'il faut avoir vues
- Constellations
- 150 plus beaux jardins du monde

Jeunes

Romans

- Iris et Fiona un peu drama
- Mystères et tremblements de cœur
- Les enfants brocolis

Documentaires

- Ton ancêtre est un poisson
- J'explore l'Ouest canadien
- Les morses

Marchés extérieurs

Jeudi 15 juin et vendredi 21 juillet : 16 h à 19 h
Samedi 19 août et 16 septembre : 10 h à 15 h

L'équipe du Marché Écolocal vous donne rendez-vous à compter du 15 juin pour découvrir ses Marchés d'été.

Quatre événements sont prévus tout au long de la saison estivale.

Les producteurs de la région se déplaceront pour vous offrir leurs produits et vous y faire goûter dans une atmosphère très conviviale.

Légumes de saison, plantes pour votre jardin, artisanat, bières et autres délices locaux seront de la partie.

Profitez-en pour faire plus ample connaissance avec vos producteurs et le Marché Écolocal, situé au 80, route 338 à Les Coteaux (en face de la bibliothèque municipale).

COLLECTE DE SANG DES CHEVALIERS DE COLOMB

Elle se tiendra le 12 juillet de 13 h 30 à 19 h 30 à l'édifice Gilles-Grenier, situé au 21, rue Prieur.

Pour prendre rendez-vous :
1 800 343-7264
hema-quebec.qc.ca

Festival nautique

22 ET 23 JUILLET

PARCS THOMAS-MONRO
ET LOUIS-STANISLAS-PARIZEAU

Ce sera l'occasion pour toute la famille de réaliser des activités immersives et interactives gratuitement !

En vedette, une foule d'activités sur l'eau et en bordure de l'eau telles que la planche à pagaie (SUP), planche à pédales, Wind Wing, kayak, surf électrique, piscine, pédalo, jeux gonflables, manège de surf, canon à mousse et plus encore !

Venez aussi faire l'essai du Pétéca, un sport méconnu qui mélange le badminton, le volley-ball et la pelote basque.

L'ambiance festive toute la fin de semaine sera digne d'un *beach party*. Le samedi soir, venez au 5 à 7 Apéro Latino avec camion de rue qui sera suivi du spectacle du Tequilla Gang Band.

ⓘ Buvette, nourriture et terrasse sur place ($).

L'Embouchure

29 JUIN AU 26 AOÛT

DU MERCREDI AU SAMEDI

PARCS THOMAS-MONRO ET
LOUIS STANISLAS-PARISEAU

Cet été le site revêtira des allures d'inspirations latines et se transformera en oasis festive !

Plus de 20 soirées musicales intimistes afin de vous faire chanter et bouger pour vous divertir.

ⓘ Buvette, nourriture et terrasse sur place ($).
lembouchure.ca

Rappel

VoilOka

Du 23 juin au 4 septembre

Offres : location d'embarcations nautiques et cours d'initiation. Les citoyen.nes bénéficieront d'un rabais de 25 % sur tous les services.

voiloka.com/coteau-du-lac-et-les-coteaux

COLLECTES

Collecte spéciale de cartons volumineux

5 juillet

Collecte des encombrants

5 juillet et 2 août

Collecte des branches

3 juillet et 7 août

Consultez le site Web pour en savoir plus.

Municipalité des Coteaux

65, route 338
Les Coteaux (Québec) J7X 1A2

450 267-3531 | reception@les-coteaux.qc.ca
www.les-coteaux.qc.ca
mun.lescoteaux

Nouvelles heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

Conception graphique
Duval design communication